

ceux qui étaient obligés de les traverser. Huit personnes ont été victimes du terrible fléau.

A St. Jérôme, sur les bords du Lac St. Jean, sur 140 maisons, 120 sont devenues la proie des flammes ; à la Pointe aux Trembles, sur 68, 7 seulement ont échappées à l'incendie ; à la Pointe Bleue, 89 maisons sur 136 ont aussi été consumées. Deux chapelles, celle de St. Jérôme et celle de la Pointe aux Trembles sont aussi brûlées.

Un aussi grand désastre appelle sans doute une grande charité : c'est aussi ce qui a eu lieu. Ceux des colons qui ont été épargnés par l'incendie, nous ont donné le spectacle admirable de l'amour fraternel que donnaient les premiers chrétiens, en mettant leurs biens en commun. Oui, tous ceux qui ont pu arracher leurs propriétés à l'ardeur des flammes, se sont hâtés d'offrir à leurs frères malheureux abri, vêtements, et nourriture. Mais ces âmes charitables ne pouvaient que subvenir aux besoins les plus pressants, et étaient forcées d'être les tristes témoins de bien des infortunes qu'elles ne pouvaient soulager.

Heureusement que le cri de détresse qui s'est élevé du sein des ruines et de la désolation a pu assez promptement se faire entendre sur les rives du St. Laurent, et même dans nos villes. Le simple récit de cette grande infortune a rencontré partout la plus grande sympathie. Notre gouvernement local s'est hâté d'envoyer trois mille piastres aux malheureuses victimes ; le Séminaire de Montréal a ajouté à cette somme celle de huit cents piastres. Québec, malgré l'incendie qui a ruiné une partie de sa population a aussi expédié du grain et des vêtements en quantité considérable. Les campagnes sont à l'œuvre et préparent des secours de tous genres. Espérons que cet élan ne se ralentira que lorsque toutes les pertes seront réparées.

Ce fut dans la nuit du 23 au 24 Mai, que l'élément destructeur, qui venait d'étendre ses ravages sur la